



Expertise naturaliste « Michelin » Cholet

Septembre 2022

Angers

LPO Anjou



Préserver

Protéger

Eduquer



Expertise naturaliste « Michelin » Cholet

Inventaires naturalistes et préconisations

Rédaction

Olivier LOIR

Collaborations

LPO : Alexandre Martin, Jean-Michel Logeais, Lucas Roger, Jean-Michel Tricoire

Michelin : Eric Guittet

Photographies 2022

Olivier Loir

Citation recommandée : LOIR O., 2022. Expertise naturaliste « Michelin » – Inventaires naturalistes et préconisations. LPO Anjou, 25 p. + annexes.

Septembre 2022

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU
35 Rue de la Barre- 49000 Angers
Tél. : 02 41 44 44 22



SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES	3
TABLE DES TABLEAUX	3
TABLE DES ANNEXES	3
<u>1. PRESENTATION DU SITE</u>	4
1.1. LOCALISATION	4
1.2. AMENAGEMENTS ET GESTION DU SITE	5
<u>2. INVENTAIRES NATURALISTES</u>	9
2.1. METHODOLOGIE	9
2.2. BILAN DES INVENTAIRES	9
<u>3. PLAN DE GESTION</u>	21
BIBLIOGRAPHIE	25
ANNEXES	26
Table des Figures	
Figure 1 : Périmètre du site et zones prospectées	4
Figure 2 : Aménagements et habitats existants	8
Figure 3 : Plan de gestion	23
Table des Tableaux	
Tableau 1 : Nombre d'espèces observées par groupe	9
Tableau 2 : Périodes d'interventions propices	24
Table des Annexes	
Annexe 1 : Liste des espèces végétales sauvages répertoriées	26
Annexe 2 : Liste des oiseaux observés	28
Annexe 3 : Liste de l'herpétofaune (reptiles et amphibiens)	29
Annexe 4 : Liste des Mammifères	29
Annexe 5 : Liste des Odonates	30
Annexe 6 : Liste des papillons Rhopalocères (papillons de jour)	30
Annexe 7 : Liste des papillons Hétérocères (papillons de nuit)	31
Annexe 8 : Liste des Orthoptères	31
Annexe 9 : Liste groupes divers	31

1. PRESENTATION DU SITE

1.1. Localisation

La Manufacture française des pneumatiques Michelin de Cholet a missionné la LPO Anjou d'une expertise naturaliste. Les prospections ont couvert 9 ha des 38 ha du périmètre de l'entreprise.

Figure 1 : Périmètre du site et zones prospectées



1.2. Aménagements et gestion du site

La Figure 2 cartographie les habitats d'une manière simplifiée et les aménagements existant sur le site.

Les constats et les pistes d'actions sur le site sont les suivants :

Constats	Pistes d'actions
40 nichoirs installés dont 1 pour le Faucon pèlerin 10 gîtes à chauves-souris installés 3 gîtes à hérissons installés 8 mangeoires et abreuvoirs	Faire le suivi d'occupation des nichoirs et gîtes en place et saisir les résultats dans faune-anjou.org
Bâtiments : des possibilités d'installer un autre nichoir spécifique	Installer un nichoir à Faucon crécerelle
Une mare récente déjà en cours de colonisation par la faune et la flore aquatique	Suivre sa colonisation par la faune et la flore
Tas de bois, tas de pierres et plaque reptiles utilisés par les reptiles.	Installer d'autres tas de bois et tas de pierres
Clôtures au sud relativement hermétiques à la petite faune (rupture de corridor)	Créer des passages petite faune
Haies : peu de haies sur le site qui peut être enrichi de plantations afin d'améliorer les continuités écologiques et offrir de nouveaux habitats de reproduction notamment aux oiseaux	Un potentiel de plantation de haies arbustives (label végétal local) environ 900 ml.
Prairie ouest riche en plantes attractives pour les insectes	Maintenir ce milieu ouvert par une fauche annuelle avec export (foin) et conserver une zone refuge faucher une année sur deux
Talus (prairie) broyé 2 fois par an sans export, moins riche en espèces mais avec un beau potentiel	Aller vers un broyage ou mieux une fauche avec export et conserver si possible des zones refuges
Pelouses en tonte régulière : présence d'orchidées (Orchis bouffon) mais tondues trop précocement au printemps	Repérer les rosettes d'orchidées en fin d'hiver et délimiter les zones à tondre après août.
Zone humide temporaire et fourrés : riches en faciès de végétation et d'espèces (plantes, oiseaux nicheurs des strates arbustives, tritons, reptiles..) mais zone en voie d'atterrissement vers un boisement, zones de stockage de déchets verts dans cette zone...	Réouverture des zones par un recépage des arbustes, fauche tardive, avec export des zones humides temporaires. Créer une aire de compostage des déchets verts en dehors de cette zone afin d'éviter l'introduction d'espèces horticoles
Bassin incendie peu favorable à la petite faune (pentes abruptes, non végétalisé) aux espèces aquatiques mais disposant d'échappatoires	
De nombreux arbres et fourrés très favorables pour ces derniers aux oiseaux nicheurs et aux insectes	Fourrés à maintenir et à recéper régulièrement
Mini forêt (100 m ² d'espèces locales)	Surveiller les effets de la surdensité de plantation notamment avec les épisodes récurrents de sécheresse



De gauche à droite : Mini forêt. Mare (O. Loir)



De gauche à droite : Zone humide temporaire. Zone remaniée, fourrés (O. Loir)



De gauche à droite : Talus, broyage 2 fois par an. Prairie à l'ouest (O. Loir)



Nichoïr Faucon pèlerin



De gauche à droite : Plaque reptile. Tas de bois (O. Loir)

Figure 2 : Aménagements et habitats existants

(Carte non exhaustive)



2. INVENTAIRES NATURALISTES

2.1. Méthodologie

Les inventaires se sont déroulés les matins des 13 avril, 25 mai et 6 juillet 2022 principalement dans la zone sud c'est-à-dire la plus diversifiée en habitats.

Les relevés réalisés portent sur la flore, l'avifaune (oiseaux), les Amphibiens et Reptiles, les Mammifères, ainsi que quelques groupes d'insectes en particulier (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères). Les méthodes utilisées sont la détection directe, soit visuelle, soit auditive et des techniques indirectes par observation de traces d'activités (empreintes, fèces, enregistreurs...).

Le bilan compile les observations LPO et quelques observations transmises par des salariés de Michelin.

2.2. Bilan des inventaires

Le bilan comporte :

- Un bilan des inventaires et des photos des espèces (oiseaux, mammifères, Insectes, plantes) ;
- Le nombre d'espèces observées sur le site Tableau 1 ;
- Les listes des espèces observées en annexes ;

Tableau 1 : Nombre d'espèces observées par groupe

	Nombre d'espèces recensées	2022	Spécies à protection nationale	2022	Spécies à protection régionale	2022	Spécies inscrites sur liste rouge nationale	2022	Spécies inscrites sur liste rouge régionale	2022	Spécies inscrites sur liste rouge massif armoricain	2022	Spécies prioritaires Pays de la Loire	Bilan des connaissances
<i>Plantes</i>	138	0	0	0	0	0	2	0						😊
<i>Oiseaux</i>	47	34		13	4			4						😊
<i>Herpétofaune</i>	7	7		0	0			0						😊
<i>Mammifères</i>	5	0		1	1			1						😊
<i>Odonates</i>	3	0		0										😊
<i>Lépidoptères (Rhopalocères)</i>	22	0		0										😊
<i>Lépidoptères (Hétérocères)</i>	16	0												😊
<i>Orthoptères</i>	5			0										😊
<i>Groupes divers</i>	87	0		0										😊
Total	243	41	0	14	5	2	5							
😊		Bonne												
😊		Moyenne												
😊		Faible												

Les oiseaux

- 47 espèces d'oiseaux observées [241 espèces d'oiseaux observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022].
- Toutes ces espèces sont communes.
- Au moins 18 espèces sont nicheuses sur le site dont certaines en déclin dans la région. A noter que le Pipit farlouse s'est reproduit sur le site de 1987 à 1991 (espèce en danger d'extinction en Pays de la Loire).
- Ces oiseaux se reproduisent entre mars et septembre. Pendant cette période de reproduction, les oiseaux nicheurs sont sensibles aux dérangements.
- En hiver un dortoir d'au moins un millier d'individus d'étourneaux sansonnets fait l'objet d'effarouchement.

Quatre espèces nidifient sur les bâtiments



De gauche à droite :

Moineau domestique, en déclin dans la région (Fl. Bertin)

Goéland leucophée, nidifie au sol sur le toit des bâtiments (A. Fossé)



De gauche à droite :

Rougequeue noir, en déclin dans la région (B. Caradec)

Bergeronnette grise (A. Robert)

Neuf espèces nidifient dans les strates arbustives principalement dans la zone sud



De gauche à droite :

Accenteur mouchet (P. Siriot)

Fauvette à tête noire (O. Vimont)

Fauvette des jardins, hiverne en Afrique (A. Fossé)



De gauche à droite :

Hypolaïs polyglotte, hiverne en Afrique (M. Blandin)

Rossignol philomèle, hiverne en Afrique (R. Hersant)

Merle noir, en déclin dans la région (D. Ferrand)



De gauche à droite :

Rougegorge familier, construit son nid au pied des haies, en déclin dans la région (E. Noyer)

Linotte mélodieuse, espèce nicheuse vulnérable dans la région (A. Fossé)

Pouillot véloce, construit son nid au pied des buissons, en déclin dans la région (P. Siriot)

Quatre espèces qui nidifient sur ou dans les arbres



De gauche à droite :

Étourneau sansonnet, nidifie dans les cavités des arbres et des bâtiments (J.-P. Le Mao)

Pigeon ramier, nidifie sur les arbres (J.-P. Le Mao)



Mésange bleue, nidifie dans les cavités des arbres
(ancienne loge de pic par exemple) et les nichoirs installés sur le site (E. Van Kalmthout)



De gauche à droite :

Pinson des arbres, nidifie sur les arbres (D. Ferrand)

Grive musicienne, nidifie sur les arbres (J.-P. Le Mao)

Quelques espèces qui fréquentent le site



De gauche à droite :

Huppe fasciée, oiseau insectivore, hiverne en Afrique, pourrait nidifier sur le site (M. Blandin)

Faucon crécerelle, chasse au-dessus des prairies, en déclin dans la région, pourrait nidifier sur le site (LPO Anjou Tourterelle des bois (G. Duffez)



De gauche à droite :

Geai des chênes (P. Siriot)

Chevalier culbanc, migrateur de passage, s'alimente sur les rives des mares, (C. Chatelais)



De gauche à droite :

Chardonneret élégant, oiseau granivore, nidifie dans les haies arbustives (J.-P. Le Mao)

Verdier d'Europe, oiseau granivore, nidifie dans les haies arbustives (P. Denis)

Serin cini, oiseau granivore, nidifie dans les arbres (A. Robert)

Les mammifères

- Cinq espèces communes observées, ce qui est peu, mais ce groupe d'espèces nécessite des recherches spécifiques [55 espèces de mammifères observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022].
- Le site dispose d'un potentiel de fréquentation par les chauves-souris (zones de passage et de chasse), du fait de la proximité du bocage, mais aussi par d'autres mammifères (Hérisson, Fouine, mulots, musaraignes...).



De gauche à droite :

Lapin de garenne, présence permanente sur le site (B. Marchadour)

Lièvre d'Europe, de passage sur le site (J.-P. Le Mao)

Chevreuil d'Europe, de passage sur le site (B. Même-Lafond)

Renard roux, de passage sur le site (R. Hersant)

Les reptiles et les amphibiens

- Six espèces, dont trois de reptiles et trois d'amphibiens se reproduisant dans les mares [18 espèces de reptiles et d'amphibiens observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022].
- 3 espèces inscrites sur la liste rouge nationale et/ou la liste rouge Pays de la Loire comme quasi menacées ou vulnérables : Grenouille verte, Triton crêté (observation ancienne), Vipère aspic (observation ancienne). La responsabilité biologique régionale est élevée pour ces 3 espèces.



De gauche à droite (B. Même-Lafond-LPO) :

Triton crêté, amphibiens, espèce commune, quasi menacée en région Pays de la Loire

Triton palmé, amphibiens, dans les mares

Grenouille verte, amphibiens, espèce commune, quasi menacée en région Pays de la Loire (B. Même-Lafond-LPO).



De gauche à droite :

Vipère aspic, reptile, vulnérable en région Pays de la Loire (B. Même-Lafond-LPO). (D. Faux)

Couleuvre verte et jaune (D. Bizien)



De gauche à droite :

Lézard des murailles (D. Faux)

Lézard à deux raies (C. Lechevallier)

Les insectes

Observations des insectes trouvés surtout dans les milieux ouverts à butiner les plantes à fleurs ou à chasser selon les espèces dans les prairies, talus et fossés en coupe tardive.



De gauche à droite (O. Loir) : Prairie à l'ouest, talus, fossé, parmi les zones les plus riches en plantes à fleurs attractives pour les insectes. Zygène butinant une fleur.

Les Odonates (libellules) :

- Trois espèces d'Odonates (Libellules) [41 espèces d'odonates observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022].
- Très peu d'observations malgré les mares et les prairies favorables à ces espèces.



Agrion mignon, peu commun (B. Même-Lafond)

Les papillons :

- 22 espèces communes de papillons de jour [42 espèces de papillons de jour observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022]
- 13 espèces de papillons de nuit [246 espèces de papillons de nuit observées sur la commune, base LPO Faune Anjou 2/08/2022]
- Observations surtout dans les hautes herbes occupées à butiner les plantes à fleurs dans les zones en coupe tardive.



De gauche à droite :

Azuré commun (D. Raimbault), Mélitée orangée (M. Garnier), Mélitée des centaurées (O. Loir)



De gauche à droite : Demi-deuil (Y. Guenescheau), Paon du jour (Y. Guenescheau), Vulcain (B. Même-Lafond)



De gauche à droite : Mytil (LPO Anjou), Aurore (S. Desgranges), Zygène du trèfle (O. Loir)

Groupes divers :

- 92 autres espèces communes observées, en majorité des insectes dont plusieurs espèces d'auxiliaires (espèces prédatrices, espèces butineuses pollinisatrices).
- De nombreuses espèces recherchent des lieux de ponte (bois morts, plantes) et d'alimentation (plantes) à l'instar du Téléphore fauve.

Quelques exemples d'insectes



De gauche à droite : Agapanthe du chardon (F. Masson), Œdémère noble (Y. Guenescheau), Téléphore fauve, prédateur d'insectes (H. Le Morvan).



De gauche à droite :

Syrphe ceinturé, larves mangeuses de pucerons (F. Rayer)

Grillon champêtre, présent dans la prairie, se nourrit de plantes (E. Beslot)

Coccinelle à sept points, mangeuse de pucerons (O. Loir)



Punaise *Carpocoris mediterraneus atlanticus* (L. Roger)

Les plantes

- 138 espèces de plantes sauvages observées (688 espèces de plantes observées sur la commune depuis 2000, base CBNB 1/08/2022).
- La majorité des plantes observées sont communes à très communes.
- La zone sud se compose d'une mosaïque d'habitats plus ou moins stables selon l'entretien mis en œuvre : zones piétinées (allées), gazon, zones humides remaniées en évolution vers un boisement, mares, prairies, fossés humides, talus. Sa singularité repose sur la diversité de la flore qui tranche des classiques espaces verts d'accompagnement (pelouses, massif arbustifs horticoles...) du reste du site industriel.

Quelques plantes des pelouses, prairies



De gauche à droite :

Ophrys abeille *Ophrys apifera*, assez commune, plante vivace nécessitant une fauche tardive de la prairie (O. Loir)

Orchis bouffon *Orchis morio*, orchidée assez commune, plante vivace nécessitant une fauche tardive de la prairie (O. Loir)

Marguerite *Leucanthemum vulgare*, plante commune des prairies très appréciée des insectes (M. Martinez).

Achillée millefeuille *Achillea millefolium*, plante commune très appréciée des insectes (O. Loir)

Quelques plantes des fossés et des mares temporaires



De gauche à droite : Cénanthe safranée *Cenanthe crocata* (S. Filoche), Massette à feuilles étroites *Typha angustifolia* (K. Lauber), Scirpe des marais *Eleocharis palustris* (Photo internet)



De gauche à droite : Renoncule peltée *Ranunculus peltatus* (S. Filoche), Salicaire à feuilles d'hysope *Lythrum hyssopifolia* (O. Loir), Salicaire commune *Lythrum salicaria* (Photo internet)



Plantain d'eau commun *Alisma plantago-aquatica* (Photo internet), Montie des fontaines *Montia fontana* (H. Tainguy)

3. PLAN DE GESTION

Thème	Opération	Modalités techniques
Gestion	Arbres	Conserver les bois morts coupés (chandelles, grosses branches) pour former des tas de bois sur le site (favorables aux champignons, gîtes pour la petite faune, garde-manger pour les Picidés)
		Contrôler à l'endoscope les cavités avant l'intervention (présence/absence d'espèces)
		Élaguer en automne-hiver
		Laisser pousser le lierre sur le tronc des arbres aux endroits choisis
		Plantation : privilégier des espèces locales
	Planter une haie	Créer des continuités écologiques et favoriser la nidification d'oiseaux en déclin
		Éviter de tailler pendant la période de nidification (mars à juillet)
		Planter des plantes indigènes (label végétal local) adaptées à la faune locale (oiseaux, insectes)
		Tailler la haie sans entraver la fructification des différentes espèces
		Utiliser un paillage naturel (paille, copeaux, mulch...).
		Potentiel de plantation : 900 ml
	Prairie	Zone refuge à faucher en fin d'hiver
		Zone refuge : sites de ponte et d'hivernage des insectes, banque de graines (ressources alimentaires des oiseaux, des insectes...)
	Pelouse	Tondre de préférence par temps chaud et au milieu de la journée pour permettre aux insectes de fuir
		Tonte régulière : hauteur de coupe >10 cm
		Pelouse à Orchidées : fauche tardive > septembre
		Repérer les rosettes de feuilles d'orchidées en février-mars (baliser les zones)
	Mare	Curage tous les 5-10 ans
	Massif arbustif	Taille entre octobre et février
	Nichoir Faucon crécerelle	Installation d'un nichoir à Faucon crécerelle sous l'avant-toit du bâtiment
		Effectuer un suivi d'occupation du nichoir
		Nettoyer et regarnir en sciure selon l'occupation en hiver
	Nichoir à mésanges	Entretien des nichoirs en février : nettoyer le nichoir à l'eau claire ou gratter à la spatule
		Numérotter chaque nichoir et les cartographier. Suivi d'occupation (mai-juin ou lors du nettoyage : présence/absence de nid). Communiquer les résultats à la LPO
	Tas de bois	Confectionner des tas de bois (env. 1 m3) dans les zones ombragées (haies, boisement) et ensoleillées
	Echappatoire petite faune	Surveiller régulièrement l'état du dispositif
	Aire de compostage	Créer une aire de compostage hors de la zone humide
	Mini forêt	Surveiller les effets de la surdensité de plantation notamment avec les épisodes récurrents de sécheresse
	Zone humide temporaire	Fauche tardive avec export (> été), 1 zone/an
		Limiter le phénomène d'atterrissement et diversifier les faciès de végétation
	Fourré	Limiter le phénomène d'atterrissement et diversifier les faciès de végétation
		Recépage des arbustes tous les 5-10 ans, 1 zone/an autour des zones humides temporaires
	Passage faune	Créer des passages petite faune dans la clôture au sud
		Ouverture au sol 15 cm X 15 cm
Suivi	Suivi naturaliste	Mettre en œuvre un suivi naturaliste régulier afin d'évaluer l'impact de la gestion et des aménagements

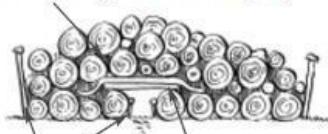
Tas de bois-gîte à hérissons

Un gîte à hérisson

Avec un simple tas de bois, vous pouvez construire un gîte qui permettra au hérisson de passer l'hiver dans votre jardin, voire même d'y installer son nid pour élever ses petits.

La chambre mesure environ 30 cm de long sur 20 à 25 de large. Prévoyez une hauteur d'environ 20 cm.

En bouchant les interstices entre les bûches (avec de la mousse par exemple), vous isolerez davantage le gîte.



Coinsez les rondins à l'aide de piquets.

Comme toit, installez une planche horizontale surmontée d'une bâche. Le hérisson sera à l'abri de la pluie.

1,50 m environ

Entrée du gîte
Chambre garnie de feuilles mortes bien sèches (ou de loin) sous laquelle vous aurez installé une planchette de bois pour isoler le nid du sol.

Une fois le gîte mis en place, maîtrisez votre curiosité : déranger un hérisson en hibernation peut le conduire à la mort. En revanche, vous pouvez ameublir le sol à l'entrée du gîte afin que les empreintes d'un locataire éventuel puissent s'y imprimer...

Nichoïr à Faucon crécerelle



Figure 3 : Plan de gestion



Tableau 2 : Périodes d'interventions propices

Opération	Modalités techniques	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nichoirs	Effectuer un suivi annuel de l'occupation des nichoirs en période de reproduction par l'équipe					x	x						
	Entretien des nichoirs en février : nettoyer le nichoir à l'eau claire ou gratter à la spatule.		x										
	Numéroter chaque nichoir et les cartographier. Suivi d'occupation (mai-juin ou lors du nettoyage : présence/absence de nid). Communiquer les résultats à la LPO si envisageable												
	Transmettre les observations à la LPO					x	x						

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Zones enherbées	Prairies									Fauche avec export > été, conserver des zones refuges à faucher 1 année sur 2			
	Pelouses			Repérage des rosettes d'orchidées		Tontes régulières (aux heures chaudes)							

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Arbre, Haie	Taille		Taille des arbres (attention cependant aux arbres avec cavités = chauves-souris en hibernation), Contrôler à l'endoscope les cavités avant l'intervention	Période sensible de reproduction des oiseaux								Taille des arbres (attention cependant aux arbres avec cavités = chauves-souris en hibernation), Contrôler à l'endoscope les cavités avant l'intervention	
Haie	Taille		Taille des arbustes										Taille des arbustes

	Intervention propice
	Intervention à éviter
	Période sensible

BIBLIOGRAPHIE

CHARRIER M., BESLOT É., BOUTELOUP R., CHASSELOUP P., COURANT S., DURAND O., GABORY O., MEMELAFOND B., TOURNEUR J., VRIGNAULT J.-D., 2014. *Les libellules de Maine-et-Loire – Inventaire et cartographie. Anjou Nature*, 4.

DORTEL F., LE BAIL J., 2019 - Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire. Liste 2018. DREAL Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 37 p., 3 annexes.

DULAC P., 2016. *Le suivi des oiseaux communs en Pays de la Loire (STOC-EPS). Analyse des données 2001-2015*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional Pays de la Loire, Angers, 65 p.

GESLIN J. (coord.), LACROIX P. (coord.), LE BAIL J., GUYADER D., CBNB (eds), 2015 – Atlas de la flore de Maine-et-Loire. Flore vasculaire. Turriers : Naturalia publications. (Atlas floristique des Pays de la Loire), 608 p.

LACROIX P., LE BAIL J., HUNAULT G., BRINDEJONC O., THOMASSIN G., GUITTON H., GESLIN J., PONCET L., 2008. *Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire*. Conservatoire botanique national de Brest, antenne régionale des Pays de la Loire : 48 p. + annexes.

MARCHADOUR B. (coord.), 2009. *Mammifères, Amphibiens et Reptiles en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, 125 p.

MARCHADOUR B., SÉCHET E. (coord.), 2008. *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, 221 p.

Marchadour B., Angot D., Batard R., Beslot, E., Bonhomme M., Evrard P., Guiller G., Lécureur F., Martin C., Montfort D., Perrin M., Ricordel M., Sineau M., Texier A. & Varenne F., 2021. Liste rouge des amphibiens et reptiles continentaux des Pays de la Loire et responsabilité régionale. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Angers, 20 p.

MOURGAUD G., PAILLEY P. (coord.), 2005. *Atlas de répartition des Amphibiens (Urodèles, Anoures) et Reptiles (Chéloniens, Squamates) de Maine-et-Loire (France) (1990-2004)*. Anjou Nature, Bulletin des Naturalistes Angevins, 1 : 5- 53.

SARDET E. & DEFAUT B., 2004. Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthopétiques et Entomocénotiques*, 9 : 125-137.

Annexe 1 : Liste des espèces végétales sauvages répertoriées

<i>Nom Scientifique</i>	Fréquence	Statut juridique	LrrPDL	LR Massif Armoracain	Invasive PDL
1. Achillea millefolium L. subsp. millefolium	TC				
2. Agrostis capillaris L.	TC				
3. Aira caryophyllea L.	TC				
4. Ajuga reptans L.	TC				
5. Alisma plantago-aquatica L.	TC				
6. Alopecurus pratensis L. subsp. pratensis	TC				
7. Anagallis arvensis L.	TC				
8. Anthoxanthum odoratum L.	TC				
9. Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.	TC				
10. Aphanes arvensis L.	C				
11. Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	TC				
12. Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl n-subsp. hyb	AC				
13. Avena barbata Pott ex Link subsp. barbata	C				
14. Bellis perennis L. subsp. perennis	TC				
15. Betula pendula Roth	TC				
16. Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv.	C				
17. Bromus hordeaceus L.	TC				
18. Bromus sterilis L.	TC				
19. Cardamine hirsuta L.	TC				
20. Cardamine pratensis L.	TC				
21. Carex flacca Schreb. subsp. flacca	C				
22. Carex hirta L.	TC				
23. Carex ovalis Gooden.	TC				
24. Carex spicata Huds.	AC				
25. Centaurea gr. nigra	TC				
26. Centaurea jacea L.	PC				
27. Centaurium erythraea Rafn subsp. erythraea	TC				
28. Cerastium glomeratum Thuill.	TC				
29. Cirsium arvense (L.) Scop.	TC				
30. Cirsium vulgare (Savi) Ten.	TC				
31. Conopodium majus (Gouan) Loret	TC				
32. Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna	TC				
33. Crepis sancta (L.) Bornm.	PC				
34. Crepis vesicaria L. subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell.	TC				
35. Crucia laevis Opiz	TC				
36. Dactylis glomerata L.	TC				
37. Daucus carota L.	TC				
38. Dianthus armeria L. subsp. armeria	C				
39. Digitalis purpurea L.	TC				
40. Dipsacus fullonum L.	TC				
41. Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	TC				
42. Epilobium brachycarpum C.Presl	PC				
43. Epilobium tetragonum L.	TC				
44. Erodium cicutarium (L.) L'HÃ©r. subsp. cicutarium	C				
45. Erophila verna (L.) Chevall.	TC				
46. Fraxinus excelsior L. subsp. excelsior	TC				
47. Galium aparine L.	TC				
48. Galium palustre L.	TC				
49. Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv.	C				
50. Geranium dissectum L.	TC				
51. Geranium molle L.	TC				
52. Geranium robertianum L.	TC				
53. Geranium rotundifolium L.	TC				
54. Hedera helix L.	TC				
55. Heracleum sphondylium L.	TC				
56. Hieracium pilosella L.	TC				
57. Holcus lanatus L.	TC				
58. Hypericum perforatum L.	TC				
59. Juncus conglomeratus L.	TC				
60. Juncus inflexus L.	C				

61. <i>Juncus tenuis</i> Willd.	TC				
62. <i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort. subsp. <i>elatine</i>	TC				
63. <i>Lamium purpureum</i> L.	TC				
64. <i>Lapsana communis</i> L.	TC				
65. <i>Lathyrus pratensis</i> L.	TC				
66. <i>Lepidium heterophyllum</i> Benth.	C				
67. <i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	TC				
68. <i>Lonicera periclymenum</i> L.	TC				
69. <i>Lotus corniculatus</i> L.	TC				
70. <i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	TC				
71. <i>Lychnis flos-cuculi</i> L.	TC				
72. <i>Lythrum hyssopifolia</i> L.	AC				
73. <i>Lythrum salicaria</i> L.	TC				
74. <i>Malva sylvestris</i> L.	TC				
75. <i>Medicago lupulina</i> L.	TC				
76. <i>Montia fontana</i> L.	C				
77. <i>Myosotis discolor</i> Pers.	TC				
78. <i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	C				
79. <i>Myosotis scorpioides</i> L.	AC				
80. <i>Oenanthe crocata</i> L.	TC				
81. <i>Ophrys apifera</i> Huds.	AC				LRMA[anx2]
82. <i>Orchis morio</i> L.	AC				
83. <i>Phleum pratense</i> L.	TC				
84. <i>Picris echioides</i> L.	TC				
85. <i>Plantago coronopus</i> L. subsp. <i>coronopus</i>	TC				
86. <i>Plantago lanceolata</i> L.	TC				
87. <i>Poa annua</i> L.	TC				
88. <i>Poa pratensis</i> L. subsp. <i>pratensis</i>	TC				
89. <i>Poa trivialis</i> L. subsp. <i>trivialis</i>	TC				
90. <i>Polygonum persicaria</i> L.	TC				
91. <i>Populus tremula</i> L.	TC				
92. <i>Portulaca oleracea</i> L.	C				
93. <i>Potamogeton crispus</i> L.	C				
94. <i>Potentilla reptans</i> L.	TC				
95. <i>Prunella vulgaris</i> L.	TC				
96. <i>Prunus spinosa</i> L.	TC				
97. <i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	TC				
98. <i>Pyrus</i> sp.	C				
99. <i>Quercus robur</i> L. subsp. <i>robur</i>	TC				
100. <i>Ranunculus bulbosus</i> L. subsp. <i>bulbosus</i>	TC				
101. <i>Ranunculus flammula</i> L.	TC				
102. <i>Ranunculus peltatus</i> Schrank	AC				
103. <i>Ranunculus sardous</i> Crantz	C				
104. <i>Reseda luteola</i> L.	C				
105. <i>Rosa canina</i> aggr.	TC				
106. <i>Rubus caesius</i> L.	AC				
107. <i>Rumex acetosella</i> L.	TC				
108. <i>Rumex sanguineus</i> L.	TC				
109. <i>Salix alba</i> L. subsp. <i>alba</i>	C				
110. <i>Salix atrocinerea</i> Brot.	TC				
111. <i>Sanguisorba minor</i> Scop.	C				
112. <i>Saxifraga granulata</i> L. subsp. <i>granulata</i>	AC				LRMA[anx2]
113. <i>Senecio jacobaea</i> L.	TC				
114. <i>Senecio vulgaris</i> L.	TC				
115. <i>Sherardia arvensis</i> L.	TC				
116. <i>Silene latifolia</i> Poir. subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet	TC				
117. <i>Solanum dulcamara</i> L.	TC				
118. <i>Spartium junceum</i> L.	PC				
119. <i>Stellaria graminea</i> L.	TC				
120. <i>Taraxacum</i> gr. <i>officinale</i>	TC				
121. <i>Teucrium scorodonia</i> L. subsp. <i>scorodonia</i>	TC				
122. <i>Trifolium pratense</i> L.	TC				
123. <i>Trifolium repens</i> L.	TC				
124. <i>Typha angustifolia</i> L.	AC				
125. <i>Typha latifolia</i> L.	TC				
126. <i>Ulex europaeus</i> L.	TC				
127. <i>Ulex minor</i> Roth	C				
128. <i>Urtica dioica</i> L.	TC				
129. <i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr.	C				
130. <i>Verbascum pulverulentum</i> Vill.	AC				
131. <i>Verbena officinalis</i> L.	TC				
132. <i>Veronica persica</i> Poir.	TC				

133. <i>Veronica serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i>	TC				
134. <i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F.Gray	TC				
135. <i>Vicia sativa</i> L.	TC				
136. <i>Viola riviniana</i> Rchb.	TC				
137. <i>Vulpia bromoides</i> (L.) S.F.Gray	TC				
138. <i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel.	TC				

Fréquence : TC = très commune, C = commune, AC = assez commune

Liste rouge massif armoricain : Annexe 2 : taxons rares sur une partie du territoire et plus communs ailleurs mais paraissant néanmoins menacés et/ou plantes en limite d'aire, rares dans le massif Armorican mais assez communes à l'extérieur de nos limites.

Liste rouge pays de la Loire : RE : Disparue au niveau régional, CR : En danger critique CR*: En danger critique (peut-être disparu), EN : En danger, VU : Vulnérable, NT : Quasi menacée, LC : Préoccupation mineure, DD : Données insuffisantes

Plantes invasives : IA : invasives avérées, IP : potentiellement invasives, AS : à surveiller

Annexe 2 : Liste des oiseaux observés

Nom vernaculaire	N	H	M	Statuts juridiques		LR FR NICHEUR (2016)	LR PDL NICHEUR (2014)	Nicheur prioritaire PDL (2008)
				Prot.	Ch.			
1. Accenteur mouchet	N	H	M	Prot.				
2. Alouette des champs		H	M	Ch.	NT	NT		
3. Bergeronnette grise	N	H	M	Prot.				
4. Bruant zizi		H	M	Prot.				
5. Buse variable		H	M	Prot.				
6. Canard colvert		H	M	Ch.				
7. Chardonneret élégant		H	M	Prot.	VU	NT		
8. Chevalier culblanc		H	M	Prot.				
9. Corneille noire		H	M	Ch.				
10. Coucou gris			M	Prot.				
11. Épervier d'Europe		H	M	Prot. Part.				
12. Étourneau sansonnet	N	H	M	Ch.				
13. Faucon crécerelle		H	M	Prot.	NT			
14. Fauvette à tête noire	N	H	M	Prot.				
15. Fauvette des jardins	N	H	M	Prot.	NT			
16. Gallinule poule-d'eau		H	M	Ch.				
17. Geai des chênes		H	M	Ch.				
18. Goéland leucophée	N	H	M	Prot.		NT		
19. Grive musicienne	N	H	M	Ch.				
20. Hibou moyen-duc		H	M	Prot.				
21. Hirondelle rustique			M	Prot.	NT			
22. Huppe fasciée			M	Prot.				
23. Hypolais polyglotte	N		M	Prot.				
24. Linotte mélodieuse	N	H	M	Prot.	VU	VU		
25. Merle noir	N	H	M	Ch.				
26. Mésange à longue queue		H	M	Prot.				
27. Mésange bleue	N	H	M	Prot.				
28. Mésange charbonnière		H	M	Prot.				
29. Moineau domestique	N	H		Prot.				
30. Petit Gravelot			M	Prot.				
31. Pic épeiche		H	M	Prot.				
32. Pic vert		H	M	Prot.				
33. Pie bavarde		H		Ch.				
34. Pigeon biset domestique		H						

35. Pigeon ramier	N	H	M	Ch.			
36. Pinson des arbres	N	H	M	Prot.			
37. Pipit farlouse		H	M	Prot.	VU	EN	B2
38. Pouillot fitis			M	Prot.	NT	VU	B2
39. Pouillot véloce	N	H	M	Prot.			
40. Rossignol philomèle	N		M	Prot.			
41. Rougegorge familier	N	H	M	Prot.			
42. Rougequeue noir	N	H	M	Prot.			
43. Serin cini		H	M	Prot.	VU	NT	
44. Tarier des prés			M	Prot.	VU	EN	B2
45. Tourterelle des bois			M	Ch.	VU	NT	B3
46. Traquet motteux			M	Prot.	NT	CR	
47. Verdier d'Europe		H	M	Prot.	VU	NT	

Légendes :

Statut des oiseaux : N : nicheur sur le site ; H : hivernant ; M : migrateur

Statut juridique : Prot. : espèce protégée ; Prot. Part. : protection partielle ; Ch. : chassable

Annexe 3 : Liste de l'herpétofaune (reptiles et amphibiens)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut juridique	LR France (2015)	LR PDL (2021)	Niveau de priorité PDL (2021)
1. Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Prot.			
2. Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Prot. Part.	NT	NT	3
3. Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Prot.			
4. Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Prot.			
5. Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Prot.	NT	NT	3
6. Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Prot.			
7. Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Prot.		VU	3

Statut juridique : Prot. : espèce protégée

Listes rouges France et Pays de la Loire : RE = Disparue de Métropole, CR = En danger critique, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée.

Directive Habitats: Espèce inscrite en annexes 2 et/ou 4.

Espèces prioritaires en Pays de la Loire : 5 à 6 = très élevé, 2 à 4 = élevé

Annexe 4 : Liste des Mammifères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut juridique	LR France (2017)	LR PDL (2020)	Niveau de priorité PDL
1. Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch.			
2. Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch.	NT	VU	2
3. Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Ch.			
4. Martre/fouine					
5. Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Ch.			

Statut juridique : Prot. : espèce protégée, Prot. Part. : protection partielle ; Ch. : chassable, SS : sans statut

Listes rouges France et Pays de la Loire : RE = Disparue de Métropole, CR = En danger critique, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée.

Directive Habitats: Espèce inscrite en annexes 2 et/ou 4.

Espèces prioritaires en Pays de la Loire : 5 à 7 = très élevé, 2 à 4 = élevé

Annexe 5 : Liste des Odonates

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut juridique	LR France (2016)
1. Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>		
2. Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>		
3. Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>		

Statut juridique : Espèce protégée = oui

Liste rouge France: RE = Disparue de Métropole, CR = En danger critique, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée.

Annexe 6 : Liste des papillons Rhopalocères (papillons de jour)

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut juridique	Liste rouge française
1. Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>		
2. Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>		
3. Azuré commun (Argus bleu)	<i>Polyommatus icarus</i>		
4. Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>		
5. Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>		
6. Cuivré fuligineux	<i>Heodes tityrus</i>		
7. Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>		
8. Hespérie de l'Alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>		
9. Hespérie de la houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>		
10. Mégère	<i>Lasiommata megera</i>		
11. Méliée des centaurées (Grand Damier)	<i>Melitaea phoebe</i>		
12. Méliée des Mélampyres (Damier Athalie)	<i>Melitaea athalia</i>		
13. Méliée des Scabieuses	<i>Mellicta parthenoides</i>		
14. Méliée orangée	<i>Melitaea didyma</i>		
15. Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		
16. Paon du Jour	<i>Aglais io</i>		
17. Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>		
18. Pocris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>		
19. Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>		
20. Souci	<i>Colias crocea</i>		
21. Tircis	<i>Pararge aegeria</i>		
22. Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>		

Statut juridique : Espèce protégée = oui

Liste rouge France: RE = Disparue de Métropole, CR = En danger critique, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée.

Directive Habitats: Espèce inscrite en annexes 2 et/ou 4.

Annexe 7 : Liste des papillons Hétérocères (papillons de nuit)

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut juridique
1.	<i>Acleris hastiana</i>	
2.	<i>Allophyes oxyacantheae</i>	
3.	<i>Aplocera efformata</i>	
4.	<i>Archips xylosteana</i>	
5. Gamma	<i>Autographa gamma</i>	
6. Brèche	<i>Cucullia verbasci</i>	
7. Le Cul-brun	<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	
8. Acidalie ocreuse	<i>Idaea ochrata</i>	
9.	<i>Incurvaria masculella</i>	
10. Goutte d'argent	<i>Macdunnoughia confusa</i>	
11. Le Bombyx à livrée	<i>Malacosoma neustria</i>	
12. Bois-veiné	<i>Notodonta ziczac</i>	
13. La Timandre aimée, l' Anguleuse	<i>Timandra comae (=griseata)</i>	
14. Goutte de sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	
15.	<i>Yponomeuta cagnagella</i>	
16. Zygame du trèfle	<i>Zygaena (Zygaena) trifolii</i>	

Statut juridique : Espèce protégée = oui

Annexe 8 : Liste des Orthoptères

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut juridique
1. Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	
2. Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	
3. Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	
4. Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	
5. Oedipode turquoise	<i>Oedipoda c. caerulescens</i>	

Statut juridique : Espèce protégée = oui

Annexe 9 : Liste groupes divers

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Ordre	Statut juridique
1. Argiope frelon	<i>Argiope bruennichi</i>	Araignées	
2.	<i>Dipoena melanogaster</i>	Araignées	
3.	<i>Heliophanus cupreus</i>	Araignées	
4.	<i>Misumena vatia</i>	Araignées	
5. Pisaupe admirable	<i>Pisaura mirabilis</i>	Araignées	
6. Épeire de velours	<i>Agelenataea redii</i>	Araignées	
7.	<i>Anelosimus sp.</i>	Araignées	
8.	<i>Gibbaranea gibbosa</i>	Araignées	
9. Épeire des roseaux	<i>Larinoides cornutus</i>	Araignées	
10. Mangore petite-bouteille	<i>Mangora acalypha</i>	Araignées	

11. Dicte fille	<i>Nigma puella</i>	Araignées
12. Thomise rayé	<i>Runcinia grammica</i>	Araignées
13. Thomise globuleuse	<i>Synema globosum</i>	Araignées
14. Thomise replet	<i>Thomisus onustus</i>	Araignées
15. Coccinelle à dix points	<i>Adalia (Adalia) decempunctata</i>	Coléoptères
16. Coccinelle à deux points	<i>Adalia bipunctata (Linnaeus, 1758)</i>	Coléoptères
17. Agapanthie à pilosité verdâtre	<i>Agapanthia villosoviridescens</i>	Coléoptères
18.	<i>Calomobius filum</i>	Coléoptères
19.	<i>Chrysolina bankii</i>	Coléoptères
20. Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coléoptères
21.	<i>Cryptocephalus bipunctatus</i>	Coléoptères
22. Coccinelle à virgule	<i>Exochomus quadripustulatus</i>	Coléoptères
23. Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	Coléoptères
24. Oedémère noble	<i>Oedemera nobilis (Scopoli 1763)</i>	Coléoptères
25. Oedémère ochracé	<i>Oedemera podagrariae (Linnaeus 1767)</i>	Coléoptères
26. Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>	Coléoptères
27. Agapanthe du chardon	<i>Agapanthia cardui</i>	Coléoptères
28.	<i>Cantharis fusca</i>	Coléoptères
29. Coccinelle des bruyères	<i>Chilocorus bipustulatus</i>	Coléoptères
30. Chrysomèle du peuplier	<i>Chrysomela populi</i>	Coléoptères
31.	<i>Cryptocephalus moraei</i>	Coléoptères
32.	<i>Exapion ulicis</i>	Coléoptères
33. Coccinelle des friches	<i>Hippodamia (Hippodamia) variegata</i>	Coléoptères
34. Coccinelle à zigzag	<i>Oenopia conglobata</i>	Coléoptères
35.	<i>Pseudovadonia livida</i>	Coléoptères
36.	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	Coléoptères
37. Coccinelle à vingt-deux points	<i>Psylllobora vigintiduopunctata</i>	Coléoptères
38. Téléphore fauve	<i>Rhagonycha fulva</i>	Coléoptères
39. Saperde du peuplier	<i>Saperda populnea</i>	Coléoptères
40.	<i>Stenopterus rufus</i>	Coléoptères
41. Coccinelle à 24 points	<i>Subcoccinella vigintiquatuorpunctata</i>	Coléoptères
42. Coccinelle à seize points	<i>Tytthaspis sedecimpunctata (Linnaeus, 1758)</i>	Coléoptères
43.	<i>Valgus hemipterus</i>	Coléoptères
44.	<i>Xanthogaleruca luteola</i>	Coléoptères
45. Syrphe ceinturé	<i>Episyphus balteatus (De Geer 1776)</i>	Diptères
46.	<i>Eupeodes corollae</i>	Diptères
47.	<i>Scaeva selenitica</i>	Diptères
48. Syrphe porte-plume	<i>Sphaerophoria scripta (Linnaeus 1758)</i>	Diptères
49.	<i>Adelphocoris lineolatus</i>	Hémiptères
50.	<i>Camptopus lateralis</i>	Hémiptères
51.	<i>Capsodes flavomarginatus</i>	Hémiptères
52. Cercope sanguinolent	<i>Cercopis vulnerata Rossi 1807</i>	Hémiptères
53. Punaise brune	<i>Coreus marginatus</i>	Hémiptères
54.	<i>Dolycoris baccarum</i>	Hémiptères
55.	<i>Eurygaster maura</i>	Hémiptères
56.	<i>Geocoris (Piochoris) erythrocephalus</i>	Hémiptères
57.	<i>Gonocerus acuteangulatus</i>	Hémiptères
58. Punaise arlequin	<i>Graphosoma italicum</i>	Hémiptères
59.	<i>Neottiglossa leporina</i>	Hémiptères
60.	<i>Oxycarenus (Euoxycarenus) pallens</i>	Hémiptères
61.	<i>Palomena prasina</i>	Hémiptères
62.	<i>Piezodorus lituratus</i>	Hémiptères
63.	<i>Adelphocoris quadripunctatus</i>	Hémiptères
64.	<i>Aelia acuminata</i>	Hémiptères
65.	<i>Calocoris nemoralis</i>	Hémiptères
66.	<i>Capsodes sulcatus</i>	Hémiptères
67.	<i>Carpocoris (Carpocoris) mediterraneus atlanticus</i>	Hémiptères
68.	<i>Closterotomus norwegicus</i>	Hémiptères
69.	<i>Coriomeris denticulatus</i>	Hémiptères
70.	<i>Deraeocoris (Deraeocoris) flavilinea</i>	Hémiptères
71.	<i>Deraeocoris (Knightocapsus) lutescens</i>	Hémiptères
72.	<i>Eysarcoris ventralis</i>	Hémiptères
73.	<i>Himacerus (Aptus) mirmicoides</i>	Hémiptères
74.	<i>Liorhyssus hyalinus</i>	Hémiptères
75.	<i>Micrelytra fossularum</i>	Hémiptères
76.	<i>Myrmus miriformis miriformis</i>	Hémiptères
77.	<i>Notostira sp.</i>	Hémiptères
78.	<i>Peritrechus gracilicornis</i>	Hémiptères
79.	<i>Pseudoloxops coccineus</i>	Hémiptères
80. Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Hémiptères
81.	<i>Rhopalus (Rhopalus) subrufus</i>	Hémiptères
82.	<i>Stenodema calcarata</i>	Hémiptères

83.	<i>Stenodema laevigata</i>	Hémiptères	
84. Cicadelle bison	<i>Stictocephala bisonia</i>	Hémiptères	
85.	<i>Syromastus rhombeus</i>	Hémiptères	
86.	<i>Andriskus kollaris</i>	Hyménoptères	
87.	<i>Anthidium sp</i>	Hyménoptères	
88. Abeille	<i>Apis mellifera L.</i>	Hyménoptères	
89.	<i>Bombus gr. terrestris spp.</i>	Hyménoptères	
90. Guêpe poliste	<i>Polistes sp</i>	Hyménoptères	

Statut juridique : Prot. : espèce protégée

Espèce déterminante ZNIEFF : E : en danger ; R : rare ; V : vulnérable ; I : indéterminée

Directive Habitats : Espèce inscrite en annexe de la directive européenne Habitats (n° 92/43/CE).